



**Syndicat Général de la
Bourse de Commerce de Paris**

Paris, le 08 décembre 2009

Chère Madame, Cher Monsieur,

Notre Syndicat tient un des tous premiers rangs pour la promotion de la filière céréalière et nous devons conforter notre place boursière.

Nos missions ; vous réunir, faciliter vos échanges, vous faire connaître en Europe comme à travers le monde et vous faire bénéficier du savoir de grands groupes, partenaires de notre Syndicat. Nous continuerons à travailler sur le bien-fondé de ces rencontres.

L'adhésion 2010 comprend :

Cotisation de base comprenant le représentant de la firme : 191.36 € TTC
Chaque personne accréditée 59.80 € TTC
Accès libre et gratuit à toutes nos sessions de Bourse à Paris
Tarif préférentiel à la Bourse Décentralisée du 19 mars 2010 à DIJON (France)
Votre société figurera dans notre annuaire 2010-2011
Votre personnel d'exécution bénéficiera de l'accès gratuit à la Bourse du 20 janvier 2009

Nous espérons vous compter parmi nos adhérents 2010.

Dans ce cas, merci de nous retourner votre bulletin d'adhésion accompagné du règlement (TVA obligatoire), chèque libellé au nom du **Syndicat Général de la Bourse de Commerce de Paris** ou par virement (coordonnées sur le bulletin d'adhésion) **avant le 5 janvier 2010**. Une facture acquittée vous sera adressée ultérieurement.

Notre site Internet (traduit en 3 langues) vous permet également de vous inscrire mais aussi de puiser toutes informations relatives à nos activités. www.sgbcp.fr (annuaire en ligne)

Vous trouverez au dos de ce document les dates de nos sessions de Bourse 2010.

Recevez, chère Madame, cher Monsieur, mes meilleurs sentiments.

Baudouin DELFORGE
Président

